

M&A: baisse du volume des transactions

KPMG. La société de conseil d'entreprise prévoit toutefois une augmentation des activités pour l'année en cours.

Le nombre des fusions et acquisitions (M&A) en Suisse a augmenté l'année passée de plus de 20% à 316 transactions. Le volume total des transactions a baissé de 51% à 74,5 milliards de dollars, selon le M&A Yearbook 2012 de KPMG publié mardi. Pour l'année en cours, la société de conseil d'entreprise prévoit une nouvelle augmentation des activités M&A en raison de la situation économique globale tendue et de la pression durable sur les marges dans différentes branches.

L'année passée, les transactions ont été plus modestes en raison de consolidations et de règles de succession. Sept des transactions les plus importantes ont été réalisées au premier semestre.

Les plus grandes transactions en volumes ont eu lieu dans le secteur pharma. Synthos a été racheté pour 21,3 milliards de dollars par Johnson & Johnson et Nycomed a racheté Takeda Pharmaceuticals pour 13,7 milliards. Puis viennent l'achat de Süd-Chemie par Clariant pour 2,7 milliards de dollars et celui de Landis & Gyr par Toshiba pour 2,4 milliards. Les quatre transactions ont eu lieu au premier semestre.

Les transactions ont impliqué des marchés à forte croissance tels que la Chine, l'Inde et le Brésil. Les «next 11» semblent jouer un rôle toujours plus important. Parmi eux se trouvent la Turquie, l'Afrique du Sud, l'Indonésie et la Corée du Sud. KPMG prévoit pour 2012 une hausse du nombre de transactions M&A, spécialement dans le secteur du Private banking où KPMG prévoit une poursuite de la consolidation, mais aussi dans des branches telles que la chimie et la technologie. ■

SÉISMES: coût total de 226 milliards de dollars en 2011

L'année dernière, les tremblements de terre ont coûté 226 milliards de dollars à la société. Les pertes les plus élevées reviennent au Japon, avec le séisme qui a détruit la région de Fukushima en mars, selon Swiss Re. La contribution du secteur des assurances aux efforts de reconstruction diffère selon les événements, explique Swiss Re dans une étude. Les assureurs ne devront ainsi endosser que 17% des coûts totaux de la catastrophe du Japon. En revanche, ils prendront en charge près de 80% des pertes économiques dues au tremblement de terre en Nouvelle-Zélande en février. En comparaison, le séisme à Haïti en janvier 2010 n'aura pas représenté une grande charge pour les assureurs, ceux-ci n'ayant eu à payer que 1% des coûts, faute d'assurés. En 2011, le tremblement de terre au Japon est celui qui a causé le plus de pertes. Celles-ci sont estimées entre 210 et 300 milliards de dollars. C'est aussi de la catastrophe naturelle la plus onéreuse de tous les temps, selon Swiss Re.

Progression hypothécaire prudente

BANQUE MIGROS. Fonds d'épargne en hausse de 6%. Marge brute en progression de 1% l'an dernier à 318 millions de francs.

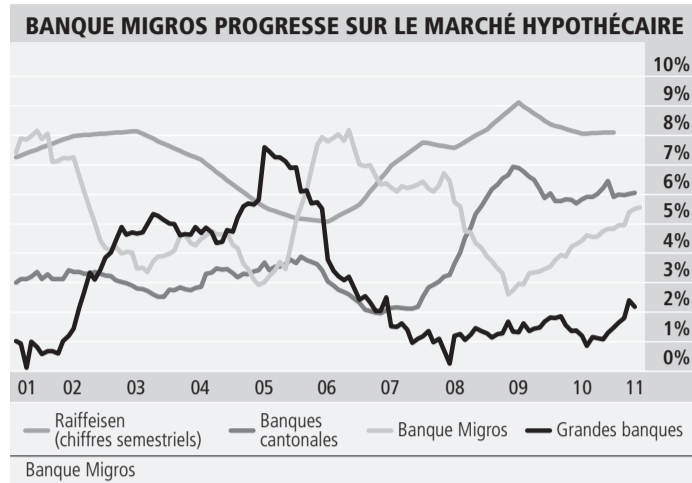
PIOTR KACZOR
ZURICH

Premier établissement bancaire suisse à présenter ses résultats annuels, Banque Migros a fait état d'un bénéfice opérationnel record au titre de l'exercice 2011. Ce dernier, qui englobe les amortissements et correctifs de valeurs, a ainsi augmenté de 1,3% pour s'établir à 279 millions de francs. Grâce à une compression de 6,9% des charges d'exploitation hors personnel. Alors que le bénéfice net a progressé de 1,2% à 174,6 millions. Au fil des ans, en dépit de l'augmentation du bilan et des effectifs, le bénéfice n'affiche pourtant qu'une faible progression. Ce que le CEO Harald Nedwed explique par le changement de configuration au niveau de la concurrence sur le marché suisse depuis cinq ou dix ans. A la faveur de «l'automatisation et de l'externalisation des procédures, l'explosion des capacités de traitement des banques en Suisse a pesé sur la rentabilité des activités standard. On ne peut donc plus obtenir automatiquement une augmentation proportionnelle du bénéfice» a-t-il expliqué devant les médias mardi.

Dans le cadre d'une présentation des résultats centrée sur les risques du marché hypothécaire. L'infographie ci-contre montre en effet que Banque Migros a nettement étendu sa part du marché helvétique de puis deux ans. L'an dernier, les

créances hypothécaires de l'établissement ont ainsi augmenté de 5,9% pour s'établir à 27,6 milliards de francs. «A la faveur de l'extension de notre réseau de distribution. Ce qui nous a permis de croître sans prise de risque accrue» a souligné le CEO après avoir rappelé que 19 nouvelles succursales ont été ouvertes en trois ans. Trois nouvelles implantations sont d'ailleurs encore prévues: dont une deuxième succursale à Lausanne, une à Yverdon et une autre à Meilen (ZH). Harald Nedwed admet d'ailleurs l'existence de zones de surchauffe sur le marché immobilier, en particulier dans l'arc lémanique.

Face aux risques exprimés à cet égard par la BNS et par la FINMA, il relativise pourtant le tableau en montrant que si le volume de créances hypothécaires aux particuliers a triplé en 20 ans à 600 milliards de francs sur le marché suisse, ce volume n'a fait qu'un peu plus que doubler une fois corrigé de l'évolution des prix. De plus, le CEO rappelle aussi que les rythmes de croissance des crédits n'ont guère été supérieurs ces deux ou trois dernières années. Et si l'on ajuste ces volumes aux effets de l'immigration, les créances mesurées par habitant n'auraient pas même été doublées en vingt ans. Perçu comme un indicateur avancé, l'indice des logements en construction montre pourtant l'accélération d'une tendance qui s'est dessinée il y a une dizaine d'années, mais que



le CEO de Banque Migros ne juge pas «dramatique». Et selon ce dernier, si des signes de spéculations apparaissent, ce n'est pas sur les maisons individuelles mais plutôt sur les objets de rendement, sans qu'un découplage puisse être constaté au niveau national. Par son approche prudente, la banque Migros estime par conséquent avoir pu encore améliorer la qualité de crédit de son portefeuille hypothécaire. Fin 2011, la part des crédits octroyés dérogeant aux critères de nantissement fixés (ETP ou Exception To Policy) par la banque représentait 6,7% du total l'an dernier (7%). En soulignant que ce chiffre englobe le montant total des crédits concernés.

Reste que la concurrence acharnée sur les prix et le niveau extrêmement bas des taux d'intérêt ont pesé

sur le résultat des activités portant intérêts de Banque Migros puisque celui-ci a fléchi de 1,7% à 466 millions de francs. C'est que les taux hypothécaires de la banque se trouvent parmi les plus bas et ont même atteint un plancher historique l'an dernier. Au niveau des fonds passifs, les fonds d'épargne de la clientèle ont augmenté de 6,4% et les prêts à long terme de 12%. En tout, les fonds de la clientèle de la Banque Migros ont enregistré une croissance de 5,6%, soit de 1,4 milliard, pour s'établir à 27,4 milliards de francs. Le volume des cré-

ditions privées (crédits à la consommation) a de son côté progressé de 28% à un peu plus d'un milliards de francs, à la faveur de conditions tarifaires avantageuses qui ont permis à l'établissement - contrôlé par le géant orange de la distribution - de porter sa part du marché suisse à plus de 15% l'an dernier dans ce métier.

Le résultat des opérations de commissions de la banque a quant à lui augmenté de 3,2% à 76 millions de francs. Actif également dans la gestion privée, par le biais de son segment «Premium Banking», l'établissement a aussi enregistré un afflux net de fonds dans ce segment selon Markus Maag, le responsable de ce pôle qui précise que l'établissement concentre ses efforts d'expansion dans ce segment auprès de la clientèle existante de la banque. Le volume sous gestion dans le segment premium devrait ainsi s'élever à un peu plus de 16 milliards de francs. La Banque Migros aborde donc l'exercice 2012 avec un certain optimisme et s'estime bien placée pour conquérir de nouvelles parts de marché, même dans un contexte de faible croissance et de vive concurrence tarifaire. ■

LE VOLUME DES CRÉDITS PRIVÉS (CRÉDITS À LA CONSOMMATION) DE LA BANQUE MIGROS A PROGRESSÉ DE 28% À LA FAVEUR DES TARIFS AVANTAGEUX PROPOSÉS PAR L'ÉTABLISSEMENT.

Leadership à consolider sur un cadre flexibilisé

La microfinance devra surmonter les réglementations dans les deux années à venir.

Avec une part de marché de 27%, la place financière suisse fait figure de leader dans la microfinance. L'engouement des investisseurs pourrait se traduire par un doublement des actifs gérés au cours des prochaines années, estime une étude de Symbiotics et de la DDC. Fin 2010, les professionnels suisses géraient ou conseillaient 2,3 milliards de dollars.

La microfinance en Suisse, c'est 29 fonds de placement affichant une masse sous gestion moyenne de 80 millions de dollars, dont un leader mondial, BlueOrchard, (environ un milliard de dollars d'actifs gérés). C'est aussi une particularité: la prédominance des fonds d'origine privée (investisseurs individuels, institutionnels, family office). Sur les actifs gérés par des professionnels suisses, seuls 11% sont issus d'entités publiques, alors que celles-ci représentaient plus de 68% des engagements au niveau mondial en 2009, selon un rapport du CGAP (le Groupe consultatif d'aide aux populations les plus pauvres fondé par la Banque mondiale).

Les investissements des institutions suisses de microfinance s'effec-

tuent à près de 90% via des prêts privés, et moins de 10% à travers des prises de participation. Leurs marchés de prédilection demeurent les zones les plus développées pour la microfinance, comme l'Amérique latine, l'Europe de l'Est et l'Asie centrale (78% du total des portefeuilles). Plus récemment, l'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne ont connu une forte croissance.

Côté performance, les fonds de microfinance affichent au niveau global une moyenne relativement stable depuis sept ans, à +4,2% par an en dollars et +3,33% en euros. Selon l'étude, les fonds gérés par des entités suisses ont continué à générer des performances positives pendant la crise, à l'image de l'ensemble du secteur.

La crise financière a pourtant impacté le secteur. Certains fonds ont dû constituer des provisions et les rendements ont légèrement reculé au cours des trois dernières années. On note également une plus grande variance des performances entre les gérants durant cette période, relève Symbiotics.

En moyenne toujours, les honoraires de gestion des fonds suisses atteignent 1,7%. Ce montant s'explique par les coûts plus importants assumés par les institutions de microfinance, alors que le secteur a été secoué par des scandales en Inde notamment.

Les gérants doivent effectuer eux-mêmes la recherche primaire sur les sociétés dans lesquelles ils investissent, la due diligence et la gestion du risque. La taille réduite des investissements empêche les économies d'échelle, tandis que le reporting aux investisseurs, qui aborde les éléments financiers et la performance sociale, s'avère également plus coûteux qu'en matière de finance traditionnelle.

«Chaque année, nous effectuons une visite de deux jours aux institutions dans lesquelles nous investissons, décrit Daniel Schriber, de Symbiotics. Nous voyons également les clients et les filiales, pour évaluer la cohésion et l'engagement social du prêteur local. L'expérience montre que si ce dernier perd son objectif social, le risque financier est encore plus grand». La société genevoise affirme avoir un taux de défaut inférieur à 1%. Pour les acteurs suisses du secteur, le grand défi des 24 prochains mois sera d'être approuvé par le régulateur, alors que l'Europe a renforcé ses exigences envers les gérants des pays tiers. En matière de fonds de microfinance, le Luxembourg a encore une fois su tirer son épingle du jeu, en simplifiant les procédures de lancement des instruments ayant un objectif social. Une souplesse dont les acteurs suisses du secteur aimeraient également bénéficier. (SR)

Banques: le personnel exige plus de partenariat

ASEB. L'association des employés demande notamment l'acceptation des négociations salariales par les directions.

L'Association suisse des employés de banques (ASEB) lance une campagne pour renforcer le partenariat social dans le secteur bancaire. Elle exige notamment des patrons qu'ils adoptent un système salarial juste et acceptent de mener des négociations salariales. Les employés de banque n'ont pas profité des années prospères, contrairement aux membres supérieurs de la direction, a expliqué Peter-René Wyder, président central de l'ASEB.

Contrairement à d'autres branches, ils ne bénéficient pas de l'appui d'un puissant lobby, alors que le secteur financier traverse une phase difficile. Le secteur montre une «harmonie de façade», a poursuivi Denise Chervet, secrétaire centrale de l'ASEB. Seules treize banques - dont Credit Suisse et UBS - ont effectué des négociations salariales en 2011, selon elle. Pourtant, tous les éléments sont à disposition pour un «dialogue social efficace»: l'Association patronale des banques en Suisse (AGV Banken), l'ASEB, une convention collective de travail (CPB) et des commissions du personnel dans plus grandes institutions. De plus, sur un total de 107, seuls

50 des membres de l'Association patronale ont signé la convention collective de travail, a noté Mme Chervet. Ces derniers dix ans, les salaires ont été toujours plus individualisés et la part variable ou bonus s'est étoffée. Cette situation crée une concurrence malsaine et pousse les employés à jouer des coudes pour décrocher des augmentations, dénonce l'ASEB.

Le salaire moyen d'un employé de banque, sans fonction de cadre, est de 6699 francs, selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique. C'est nettement plus que dans la construction (5895 francs), mais bien moins que dans l'industrie pharmaceutique (8246 francs), a relevé Mme Chervet.

En outre, dans le secteur bancaire, l'égalité salariale entre hommes et femmes n'est pas encore atteinte. L'ASEB invite les employeurs à respecter et à appliquer les lois en vigueur. Elle a envoyé une lettre aux banques qui n'ont pas signé la convention pour les inviter à le faire.

De son côté, l'Association patronale des banques en Suisse rejette ces accusations. Les salaires et les conditions de travail sont, dans la plupart des banques, meilleures que dans d'autres branches, a indiqué à l'ats le directeur de l'AGV, Balz Stückelberger.

Plus de 60% des employés bénéficient de la convention, a-t-il ajouté. - (ats)